

Transmission du mouvement : Par arbres à cardans.

Pont AV. : A simple réduction. Couple 6 × 37 ou 6 × 41.

Pont AR. : A simple réduction. Couple 6 × 37 ou 6 × 41. Blocage de différentiel à commande électropneumatique.

Démultiplication de la transmission avec couple 6 × 37 = 6,17.

Combinaisons des vitesses	Rapports de la boîte	Boîte transfert		Démultiplications finales	
		G.V.	P.V.	G.V.	P.V.
1	7,41	1	1,723	45,72	78,77
2	4,19	1	1,723	25,85	44,54
3	2,39	1	1,723	14,75	25,41
4	1,48	1	1,723	9,13	15,73
5	1,00	1	1,723	6,17	10,63
M. AR.	7,20	1	1,723	44,42	76,54

Avec des pneumatiques 1200 × 20 XL, dont la circonférence de roulement sous charge est de 3,410 m, au régime à 1 000 tr/mn du moteur, la vitesse atteinte est de :

Combinaisons des vitesses	Vitesse en km/h	
	G.V.	P.V.
1	4,48	2,60
2	7,91	4,59
3	13,87	8,05
4	22,41	13,01
5	33,16	19,25
M. AR.	4,61	2,67

Au régime de puissance maximum du moteur à 2 900 tr/mn, la vitesse du véhicule en 5^e grande ressort approximativement à :

Couples	6 × 37	6 × 41
Vitesse en km/h	96	87

D'autres boîtes de vitesses mécaniques peuvent être montées, donnant avec des couples de ponts convenables, des vitesses maximales sensiblement identiques.

Poussées et réactions de freinage : Par la lame maîtresse des ressorts AR.

Indicateur de vitesses : Incorporé au chronotachygraphe.

VI. — SUSPENSION

Suspensions à flexibilités variables composées :

A l'AV. : De 2 ressorts droits à lames, réunis au châssis par mains et jumelles, de 4 butées de caoutchouc : de 2 amortisseurs à levier.

A l'AR. : de 2 ressorts droits à lames, réunis au châssis par mains et jumelles, de 4 évid-gom. de 2 amortisseurs à levier. d'un stabilisateur.

Flexibilité sous charge : AV. 5,5% environ — AR. 3,5% environ.

Sur demande, des suspensions de flexibilité et d'amortissement différents peuvent être montées.

VI. — DIRECTION

Marque : GEMMER.

Type : 90 à vis globique et galet tournant. Mouvement transmis aux roues AV. par biellettes à rotules. Liaison entre direction et volant par cardans.

Démultiplication : 25,3/1.

Diamètre de braquage hors tout : 18,600 m environ.

Cette direction est équipée d'une servo-hydraulique.

Dans le cas d'une défaillance de la source d'énergie, la commande reste assurée directement par le volant.

VII. — FREINAGE

Type : Air comprimé.

Description :

Véhicule porteur-remorqueur.

Frein de service : Commandé au pied par un robinet double à pédale. Circuits AV. et AR. indépendants alimentés par un réservoir de 36 litres pour le circuit AR. et de 15 litres pour le circuit AV.

Fonctionnement : L'air comprimé, venu du compresseur est d'abord épuré puis distribué par une valve de protection quadruple vers :

- le circuit AV.
- le circuit AR.
- le circuit de remorque.
- les servitudes.

L'action du pied sur le robinet double permet d'envoyer :

- 1) L'air comprimé du circuit AV. directement sur les cylindres de roues AV.
- 2) L'air comprimé du réservoir du circuit AR. sur les cylindres de roues AR. à travers un correcteur de freinage en fonction de la charge et par l'intermédiaire d'une valve de relais directe.
- 3) L'air comprimé du réservoir de remorque sur la conduite « directe » de remorque par l'intermédiaire d'une valve de commande pilotée par les circuits AV. et AR., ou par l'un d'entre eux, en cas de défaillance de l'autre. Par ailleurs, le réservoir de remorque alimente constamment la conduite « automatique » de remorque.

Une chute de pression accidentelle dans l'une ou l'autre de ces conduites provoque le freinage de la remorque.

Frein de secours : Assuré par l'indépendance des circuits AV. et AR.

Frein de parking : Assuré mécaniquement par les cylindres à verrous sur les roues AR. du porteur. Commande pneumatique au tableau de bord par deux valves à rappel automatique, l'une pour le verrouillage des tiges de piston des cylindres de roues AR., l'autre pour leur déverrouillage.

En cas de manque d'air comprimé, le conducteur peut déverrouiller les cylindres AR. en raccordant les chambres de verrouillage avec la roue de secours du véhicule grâce à un flexible et un raccord de secours livrés avec l'outillage de bord.

Un robinet à commande modérable au tableau de bord permet de freiner la remorque seule.

Nota : Le système de freinage type porteur-solo est identique dans son principe et son schéma d'ensemble. La partie « remorque » se trouve supprimée, il n'y a plus de réservoir de remorque et le « piquage » pour l'alimentation de la commande du frein de parking est réalisé directement sur la valve de protection quadruple.

Caractéristiques :

Alimentation : Air comprimé.

Pression d'utilisation : 7,5 bars.

Pression maximum : 8 bars.

Contrôle de niveau d'énergie : Au tableau de bord : 1 manomètre de contrôle. 3 indicateurs de pression (1 par circuit).

Type et nature des freins : A tambours et mâchoires intérieures.

Type et nature des garnitures : FERODO 504, en aggloméré d'amiante.

Dissipation de l'énergie calorifique : Par la surface extérieure des tambours.

Réglage des leviers de came : Par décalage du levier de came.

Liaison avec les roues : Les tambours sont fixés directement sur les moyeux de roues.

Dimensions :

Tambours de frein : AV. et AR Ø 406 mm.

Surfaces brutes des garnitures : AV. : 1 330 cm² — AR. : 1 662 cm².

Cylindres de frein : AV. : Ø 4", course 85 mm — AR. : Ø 4"-3" 1/2, course 120 mm.

Garnitures : AV. : Longueur développée, T = 300 mm, C = 365 mm — Largeur 100 mm.

AR. : Longueur développée, T = 300 mm, C = 365 mm. — Largeur 125 mm.

Leviers de cylindres de freins : AV. et AR. longueur 205 mm.

Sur demande : Ralentisseur sur échappement type FOWA.

Ces dispositifs satisfont aux prescriptions de l'arrêté ministériel du 18 août 1958 (modifié en dernier lieu le 22 février 1977) relatif au freinage, et à celles de l'arrêté ministériel du 21 novembre 1975, relatif à la répartition du freinage entre les essieux.

VIII. — CARROSSERIE

Le véhicule peut être livré : En châssis nu auvent. En châssis-cabine avec ou sans treuil à l'AV.

Cabine : Conduite intérieure, fermée ou décapotable (Torpédo).

— Cabine fermée : Les 2 portes articulées vers l'AV. à fermeture par serrures, ouverture par bouton-poussoir, comportant chacune une glace descendante.

Le pare-brise en verre de sécurité est d'un type agréé.

Les autres vitres sont en verre de sécurité.

Cabine basculable, verrouillage par boulons.

— Cabine décapotable : Les 2 portes articulées vers l'AV. à fermeture par serrures, ouverture par bouton-poussoir, comportent une partie transparente amovible montée sur toile en chlorure de polyvinyle.

Le pare-brise rabattable vers l'AV. en verre de sécurité est d'un type agréé.

La lunette AR. est en matière transparente (chlorure de polyvinyle).

Aménagements intérieurs et extérieurs : Ce véhicule satisfait aux prescriptions de l'arrêté ministériel du 19 décembre 1958 (modifié en dernier lieu le 28 septembre 1975) relatif aux aménagements intérieurs et extérieurs.